

Décision

Générale

colonial

Décision n° 462-218-1914 Mouvement.

n° 462-218-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 décembre 1914

Numéro JO
n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro
31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

ont été promus, à compter du 1er Janvier 1915 dans le personnel indigène des Douanes et Contributions à l'emploi d'agents de 1ère classe: l'agent de 2ème classe Ahmed Ouais; à l'emploi d'agent de 2ème classe: l'agent de 3ème classe Ismaïl Ali; à l'emploi d'agent de 5ème: les agents de 4ème classe Noor Baalet Chame Abdallah.